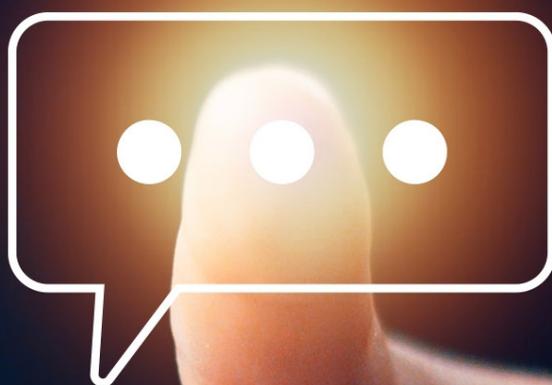


Formations pour les élus

CAHIER SPÉCIAL 2024
Intelligence artificielle



IFÈT
INSTITUT
POUR LA FORMATION
DES ÉLUS TERRITORIAUX

Agréé par le ministère
de l'Intérieur pour
former les élus locaux

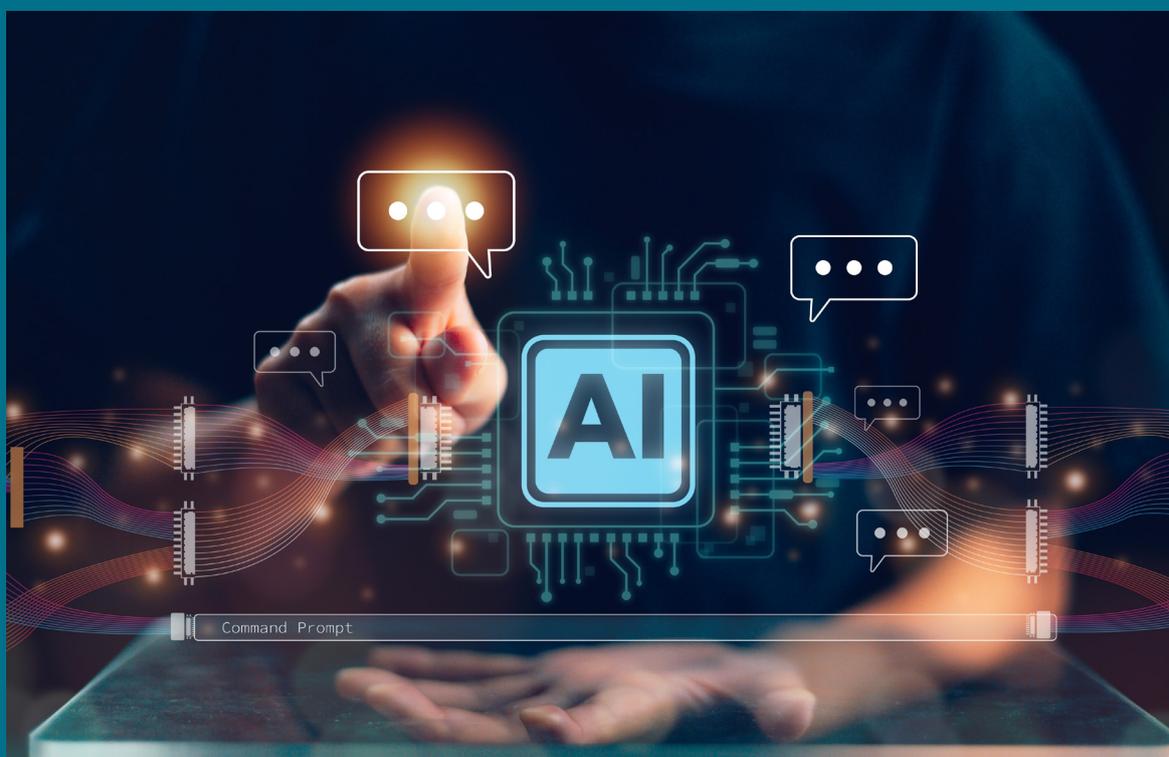
Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification Qualiopi a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation

Exercice du mandat

GESTION DU RISQUE NUMÉRIQUE, CYBERSÉCURITÉ ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE



PUBLICS ÉLIGIBLES : élus, collaborateurs d'élus, agents

Cybersécurité et territoires : quels rôles et places pour les élus départementaux ?

Formatrice : Diane DEGRAEVE, diplômée de l'ENA en gestion des risques, intervient au sein de collectivités locales, grandes organisations, universités et de grandes écoles pour partager son expérience en cybersécurité.

Objectifs

L'objectif est de fournir aux élus locaux un panel de connaissances fondamentales, afin de comprendre les impacts d'une attaque cyber, de les anticiper et de réagir en cas d'incident. Ainsi, en cernant les « cyber-attaquants / hackers », leurs objectifs et leurs modes opératoires, les participants devront être en mesure d'identifier, sur leur territoire, les cibles potentielles selon l'exploitation qui pourrait en être faite.

Ces éléments devront conduire les élus locaux à être en mesure de concevoir la cybersécurité sur leur territoire, en tenant compte de l'écosystème (autorités) et des dispositions législatives mobilisables. La sensibilisation intègrera la relation aux usagers, la question du service public, et la relation au public de manière plus globale, dans la conception de la sécurité jusqu'à la gestion des incidents.

Programme

Fondamentaux de la cybercriminalité

- Démystification : chiffres et réalité de la cybercriminalité
- Comprendre les attaquants : profil, modèle économique
- Les étapes d'une cyberattaque

Patrimoine informationnel et matériel

- Sécuriser son patrimoine : de quoi parle-t-on ?
- Valeur des collectivités et les impacts d'une cyberattaque
- Exemples et échanges

Savoir réagir / modes opératoires adaptés et outils à disposition des élus locaux

- Arsenal législatif : fondamentaux
- Ecosystème cyber au niveau du territoire
- Concevoir la sécurité du système informatique de son territoire
- Quid des usagers des services publics et des populations ?
- En cas d'attaque : comment faire face ? Qui solliciter dans l'urgence (ANSSI, CNIL, ...) ?
- Comment opérer ? Les bonnes pratiques

MÉTHODES MOBILISÉES : expositive – interrogative – débats

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation :

Le bilan pédagogique de nos formations sera réalisé avec un débat collectif avec les stagiaires à l'issue des formations, des fiches individuelles d'évaluation, un bilan pédagogique réalisé avec les formateurs et une évaluation globale réalisée à partir de l'ensemble de ces supports.

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Suivi de l'exécution :

- feuilles de présence signées des participants et du formateur par demi-journée ; attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Appréciation des résultats :

- recueil individuel des attentes du stagiaire / questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation / évaluation continue durant la session / remise d'une attestation de fin de formation ;
- questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

Modalités pédagogiques :

- évaluation des besoins et du profil du participant / cas pratiques / questionnaire et exercices ;
- tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape / retours d'expériences.

Publics :

- Élus
- Collaborateurs d'élus, agents
- Dgs / Dga
- Secrétaire Généraux de Groupes
- Directeurs de Cabinet, ...

Pré-requis : aucun

Modalités d'accès : sur inscription dans la limite des places disponibles

Durée : 3,5 heures ou 7 heures

Date : nous consulter

Horaires : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h

Lieux : IFET, Départements de France, 6 rue Duguay-Trouin, Paris / Dans votre collectivité ou un tiers-lieu de votre choix

Mode opératoire : présentiel / visio

Accès aux personnes en situation de handicap : nous consulter

Nombre de participants : 15

Suite du parcours : oui

Délais d'accès : une semaine en moyenne entre la demande et le démarrage de la formation

Tarif : 590 € nets de taxes + 50 € si élu

Référent pédagogique et formateur : chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.

Gestion de crise cyber et territoires : quels places et rôles pour les élus et les agents ?

Formatrice : Diane DEGRAEVE, diplômée de l'ENA en gestion des risques, intervient au sein de collectivités locales, grandes organisations, universités, et de grandes écoles pour partager son expérience en cybersécurité.

Fondamentaux de la gestion de crise Cyber

Spécificités d'une crise cyber

La gestion de la crise cyber au niveau du territoire (avant-propos)

- Quel arsenal législatif à disposition des élus ?
- Quel écosystème Cyber au niveau du Territoire ?
- En cas d'atteinte : qui contacter ? Comment ? Et ... qui intervient ?
- Quels niveaux de responsabilités pour les élus et les agents ?
- Cas pratique

Face à la crise

- Organisation de la réponse face à l'expression de la menace (le risque matérialisé)
- Collectivités, Mairie... en fonction de la nature de la collectivité, comment s'organise la gestion d'une crise cyber au sein d'un territoire ?
- Comment : mutualiser les ressources et Intégrer d'autres services publics pour se défendre ? ; identifier les services publics mobilisables, dans quelles mesure et dans quels timing ? ; quelle place pour les élus : dans l'organisation de la réponse et la préservation de la qualité de la relation avec les usagers et les populations ? Au regard de la sollicitation par les élus de partenaires et de prestataires externes (état, autres;...) ; quid de la sécurisation juridique de l'action des élus ?

Cas pratiques

Gérer une crise cyber (les étapes, les points clés)

Concevoir un plan de cyberdéfense intégrant les enjeux des services publics

- Recensement et isolement des machines contaminées
- Nettoyer les machines et enrayer la contamination
- Préserver la Continuité d'Activité et/ou Reconstruire le système d'information
- Cas pratique

À l'issue de cette formation les auditeurs élus

seront en capacité d'identifier avec précision :

- les caractéristiques d'une Crise Cyber
- les outils, ressources humaines, législatives et techniques mobilisables
- les acteurs du territoire en mesure d'apporter un soutien immédiat à la collectivité dans le cadre de la préservation de son PCA de la collectivité locale

MÉTHODES MOBILISÉES : expositive – interrogative – débats

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation :

Le bilan pédagogique de nos formations sera réalisé avec un débat collectif avec les stagiaires à l'issue des formations, des fiches individuelles d'évaluation, un bilan pédagogique réalisé avec les formateurs et une évaluation globale réalisée à partir de l'ensemble de ces supports.

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Suivi de l'exécution :

- feuilles de présence signées des participants et du formateur par demi-journée ; attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Appréciation des résultats :

- recueil individuel des attentes du stagiaire / questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation / évaluation continue durant la session / remise d'une attestation de fin de formation ;
- questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

Modalités pédagogiques :

- évaluation des besoins et du profil du participant / cas pratiques / questionnaire et exercices ;
- tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape / retours d'expériences.

Publics :

- Élus
- Collaborateurs d'élus, agents
- Dgs / Dga
- Secrétaire Généraux de Groupes
- Directeurs de Cabinet, ...

Pré-requis : aucun

Modalités d'accès : sur inscription dans la limite des places disponibles

Durée : 3,5 heures ou 7 heures

Date : nous consulter

Horaires : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h

Lieux : IFET, Départements de France, 6 rue Duguay-Trouin, Paris / Dans votre collectivité ou un tiers-lieu de votre choix

Mode opératoire : présentiel / visio

Accès aux personnes en situation de handicap : nous consulter

Nombre de participants : 15

Suite du parcours : oui

Délais d'accès : une semaine en moyenne entre la demande et le démarrage de la formation

Tarif : 590 € nets de taxes + 50 € si élu

Référent pédagogique et formateur : chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.

Communication : la clé pour l'intégration réussie de l'Intelligence Artificielle dans la collectivité

Formateur : Seth GOLDSCHLAGER, reconnu internationalement pour les communications en anglais, ancien journaliste de Newsweek, ancien directeur de la communication d'IBM Europe, et ancien fondateur et directeur de Publicis Consultants. Diplômé de l'université de Cornell et de la faculté de droit de Yale.

Contexte

- L'intelligence artificielle révolutionne le fonctionnement des organisations et la façon dont les gens travaillent ensemble ; le secteur public ne fera pas exception.
- L'IA aura également un impact sur la manière dont vous communiquerez avec vos administrés.
- Toutes les organisations doivent mettre en place les meilleures pratiques pour intégrer l'IA avec succès afin d'en optimiser les avantages et d'en minimiser les effets négatifs potentiels.
- Cela inclut la consultation au préalable sur son emploi.
- Cela inclut également la formation pour éviter une mauvaise utilisation des outils d'IA afin d'éviter la discrimination et la violation de la propriété intellectuelle.
- La communication, tant interne qu'externe, sera essentielle à cet effet.

Objectifs

- Découvrir les outils de l'IA afin de les mettre en pratique dans le secteur public
- Identifier les meilleures pratiques de communication et de consultation qui seront les catalyseurs d'une intégration réussie dans les opérations
- Examiner les dispositions de la loi européenne sur l'IA et d'autres réglementations pertinentes
- Comprendre l'évolution continue de l'IA dans l'économie et la société et ses enjeux

Programme

Demi-journée sur l'impact de l'IA

- Outils d'IA générative appliqués au lieu de travail, aujourd'hui et demain
- Avantages et inconvénients
- Modèles de consultation avec les salariés et les autres parties prenantes
- Comment la communication, tant interne qu'externe, peut faciliter une intégration réussie

Exercices d'une demi-journée sur l'impact de l'IA sur vos activités

- Identifier l'impact de l'IA sur l'ensemble de votre organisation, ainsi que sur vos administrés
- Quels sont les avantages connus et potentiels ?
- Quels sont les inconvénients connus et potentiels ?
- Élaborer une stratégie de consultation des employés pour que l'IA enrichisse leur travail
- Élaborer une stratégie de communication avec les administrés sur la manière dont l'IA peut soutenir les services qui leur sont destinés.

Publics :

- Élus
- Collaborateurs d'élus, agents
- Dgs / Dga
- Secrétaire Généraux de Groupes
- Directeurs de Cabinet, ...

Pré-requis : aucun

Modalités d'accès : sur inscription dans la limite des places disponibles

Durée : 1 journée (7 h)

Dates : nous consulter

Horaires : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h

Lieux : IFET, Départements de France, 6 rue Duguay-Trouin, Paris / Dans votre collectivité ou un tiers-lieu de votre choix

Mode opératoire : présentiel / visio

Accès aux personnes en situation de handicap : nous consulter

Nombre de participants : 15

Suite du parcours : oui

Délais d'accès : une semaine en moyenne entre la demande et le démarrage de la formation

Tarif : nous consulter

SUITE PAGE SUIVANTE >

Communication : la clé pour l'intégration réussie de l'Intelligence Artificielle dans la collectivité

> **SUITE** DE LA PAGE PRÉCÉDENTE

Moyens et méthodes

Une demi-journée pour comprendre les fondamentaux de l'IA d'aujourd'hui et de demain et son impact sur des activités de plus en plus nombreuses dans le secteur public.

Une demi-journée pour identifier l'impact des outils d'IA sur les activités spécifiques de la localité ou de la région et la manière de les intégrer avec succès par le biais de communications.

MÉTHODES MOBILISÉES : expositive – interrogative – débats

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation :

- quizz / grille d'évaluation / travaux pratiques ;
- tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape.

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Suivi de l'exécution :

- feuilles de présence signées des participants et du formateur par demi-journée ;
- attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Appréciation des résultats :

- recueil individuel des attentes du stagiaire / questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation / évaluation continue durant la session / remise d'une attestation de fin de formation ;
- questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

Modalités pédagogiques :

- évaluation des besoins et du profil du participant / cas pratiques / questionnaire et exercices ;
- tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape / retours d'expériences.

Référent pédagogique et formateur : chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.



IFET - Institut pour la Formation des Élus Territoriaux

Directeur général adjoint : René-Pierre ALMÉRAS

06 70 10 52 14 - 01 45 49 64 02 - renehpierre.almeras@departements.fr

Agrément du ministère de l'Intérieur pour dispenser de la formation aux élus locaux

Déclaration d'existence : 12 75 22043 75 - Siret : 403 805 898 000 18 - Code APE : 9499Z

Intelligence artificielle : défis et opportunités pour les métropoles du futur

Formateurs : Martino BETTUCCI, CEO de P2Enjoy

Objectifs

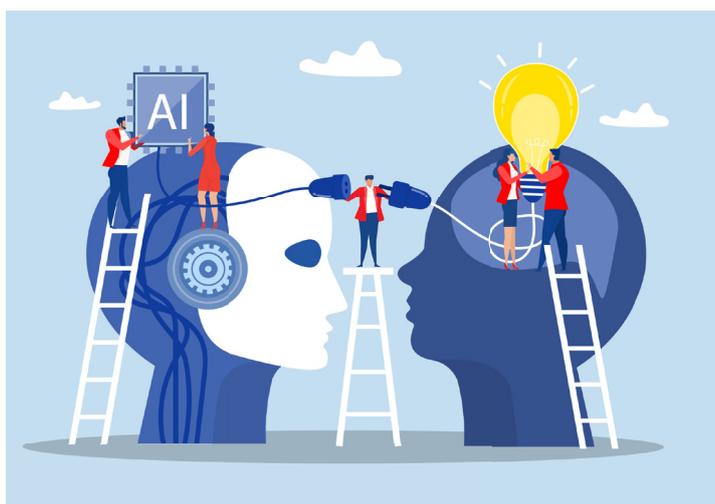
Découvrir comment l'intelligence artificielle (IA) redéfinit le futur du travail et de la vie citoyenne. Préparez-vous à façonner un avenir numérique éthique et inclusif copiloté par l'IA.

Programme

- Histoire et évolution de l'IA
- Comprendre l'IA : types et applications
- Impact de l'IA sur l'emploi et l'économie
- Éthique, protection des données et RGPD

ATELIERS PRATIQUES

- Résumé automatique de réunion
- Création d'avatar
- Clonage vocal
- Autres outils d'IA



MÉTHODES MOBILISÉES : expositive – interrogative – débats

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation :

Le bilan pédagogique de nos formations sera réalisé avec un débat collectif avec les stagiaires à l'issue des formations, des fiches individuelles d'évaluation, un bilan pédagogique réalisé avec les formateurs et une évaluation globale réalisée à partir de l'ensemble de ces supports.

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Suivi de l'exécution :

- feuilles de présence signées des participants et du formateur par demi-journée ;
- attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Appréciation des résultats :

- recueil individuel des attentes du stagiaire / questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation / évaluation continue durant la session / remise d'une attestation de fin de formation ;
- questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

Modalités pédagogiques :

- évaluation des besoins et du profil du participant / cas pratiques / questionnaire et exercices ;
- tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape / retours d'expériences.

Référent pédagogique et formateur : chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.

Publics :

- Élus
- Collaborateurs d'élus, agents
- Dgs / Dga
- Secrétaire Généraux de Groupes
- Directeurs de Cabinet, ...

Pré-requis : aucun

Modalités d'accès : sur inscription dans la limite des places disponibles

Durée : 7 heures

Date : vendredi 26 avril 2024

Horaires : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h

Lieux : IFET, Départements de France, 6 rue Duguay-Trouin, Paris / Dans votre collectivité ou un tiers-lieu de votre choix

Mode opératoire : présentiel / visio

Accès aux personnes en situation de handicap : nous consulter

Nombre de participants : 15

Suite du parcours : oui

Délais d'accès : une semaine en moyenne entre la demande et le démarrage de la formation

Tarif : 590 € nets de taxes + 50 € si élu

Comment l'Intelligence Artificielle va changer nos vies ? Niveau 1

Un nouveau défi pour les élus : les impacts de l'IA sur les territoires et la vie des administrés (enjeux, implications et prospective)

Formatrice : Après plus de 20 ans en Direction Marketing d'enseignes de la distribution, Catherine GALICE accompagne aujourd'hui des collectivités locales, les PME et les PMI dans leur développement digital et/ou commercial, en axant sa démarche sur le management de l'expérience client. Elle intervient et forme également au sein d'écoles de commerces.

Compétence visée

- Vision concrète de ce qu'est l'IA, de son fonctionnement, de ses enjeux et limites

Objectifs

A l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- Connaître les étapes qui ont précédé son développement actuel
- Comprendre ses fondements techniques et technologiques et son fonctionnement
- Appréhender son impact sur la société et vos organisations

Programme

- Le développement de l'IA et son histoire
- 9 mots clés pour parler "IA"
- Les domaines de l'IA
- Enjeux et limites

Méthodes pédagogiques

- Principes théoriques et état de la recherche
- Etats des lieux chiffrés de son déploiement
- Projection et mise à disposition d'un document support.

MÉTHODES MOBILISÉES : expositive – interrogative – débats

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation :

- quizz / grille d'évaluation / travaux pratiques ; tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape.

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Suivi de l'exécution :

- feuilles de présence signées des participants et du formateur par demi-journée ;
- attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Appréciation des résultats :

- recueil individuel des attentes du stagiaire / questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation / évaluation continue durant la session / remise d'une attestation de fin de formation ;
- questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

Modalités pédagogiques :

- évaluation des besoins et du profil du participant / cas pratiques / questionnaire et exercices ;
- tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape / retours d'expériences.

Référent pédagogique et formateur : chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.

Publics :

- Élus
- Collaborateurs d'élus, agents
- Dgs / Dga
- Secrétaire Généraux de Groupes
- Directeurs de Cabinet, ...

Pré-requis : aucun

Modalités d'accès : sur inscription dans la limite des places disponibles

Durée : 1 journée : 7 heures

Dates : nous consulter

Horaires : 9h - 12h30 / 14h - 17h30

Lieux : IFET, Départements de France, 6 rue Duguay-Trouin, Paris / Dans votre collectivité ou un tiers-lieu de votre choix

Mode opératoire : présentiel / visio

Accès aux personnes en situation de handicap : nous consulter

Nombre de participants : 5

Suite du parcours : oui

Délais d'accès : une semaine en moyenne entre la demande et le démarrage de la formation

Tarif : 590 € nets de taxes par jour + 50 € si élu

Comment l'Intelligence Artificielle va changer nos vies ? Niveau 2

Un nouveau défi pour les élus : les impacts de l'IA sur les territoires et la vie des administrés (enjeux, implications et prospective)

Formatrice : Après plus de 20 ans en Direction Marketing d'enseignes de la distribution, Catherine GALICE accompagne aujourd'hui des collectivités locales, les PME et les PMI dans leur développement digital et/ou commercial, en axant sa démarche sur le management de l'expérience client. Elle intervient et forme également au sein d'écoles de commerces.

Compétence visée

- Maîtrise des applications actuelles et futures de l'IA dans le quotidien des consommateurs et des entreprises

Objectifs

A l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- Mesurer l'ampleur du déploiement actuel de l'IA,
- Comprendre l'impact de sa diffusion dans notre environnement proche,
- Appréhender les champs prospectifs de son développement.

Programme

- Applications et secteurs d'activité,
- Applications et vie courante,
- Prospective, entre science-fiction et réalité.

Méthodes pédagogiques

- Etats des lieux chiffrés et veille comportementale,
- Benchmark d'applications dans différents domaines de la vie courante et de la vie des entreprises,
- Projection et mise à disposition d'un document support.

MÉTHODES MOBILISÉES : expositive – interrogative – débats

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation :

- quizz / grille d'évaluation / travaux pratiques ; tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape.

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Suivi de l'exécution :

- feuilles de présence signées des participants et du formateur par demi-journée ;
- attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Appréciation des résultats :

- recueil individuel des attentes du stagiaire / questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation / évaluation continue durant la session / remise d'une attestation de fin de formation ;
- questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

Modalités pédagogiques :

- évaluation des besoins et du profil du participant / cas pratiques / questionnaire et exercices ;
- tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape / retours d'expériences.

Référent pédagogique et formateur : chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.

Publics :

- Élus
- Collaborateurs d'élus, agents
- Dgs / Dga
- Secrétaire Généraux de Groupes
- Directeurs de Cabinet, ...

Pré-requis : aucun

Modalités d'accès : sur inscription dans la limite des places disponibles

Durée : 1 journée : 7 heures

Dates : nous consulter

Horaires : 9h - 12h30 / 14h - 17h30

Lieux : IFET, Départements de France, 6 rue Duguay-Trouin, Paris / Dans votre collectivité ou un tiers-lieu de votre choix

Mode opératoire : présentiel / visio

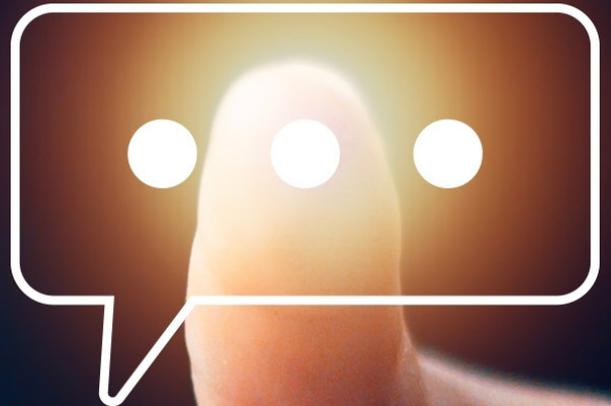
Accès aux personnes en situation de handicap : nous consulter

Nombre de participants : 5

Suite du parcours : oui

Délais d'accès : une semaine en moyenne entre la demande et le démarrage de la formation

Tarif : 590 € nets de taxes par jour + 50 € si élu



I·F·È·T
INSTITUT
POUR LA FORMATION
DES ÉLUS TERRITORIAUX

Agréé par le ministère
de l'Intérieur pour
former les élus locaux

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**
La certification Qualiopi a été délivrée au titre de la ou des
catégories d'actions suivantes :
Actions de formation